

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



البنك الدولي للتمويل
Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB - (tun) à long terme avec perspective négative, et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 mars 2014.

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014/1 » DE 10 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 20 000 000 DE DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Prix d'émission : 100 DT

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,20% et/ou TMM+1,90%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire de la CIL a reçu la BBB - (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 8 avril 2014

Visa 14-0858 du 18 AVR 2014du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2014.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M.Mourad Kallel

Directeur administratif et comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès- 1001 Tunis
Tel : 71 25 20 44 – Fax : 71 25 20 24

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence «CIL 2013» enregistré par le CMF en date du 28 août 2013 sous le n° 13-007 et des indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2014.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn
Les indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014 de la CIL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 avril 2014.

Avril 2014

SOMMAIRE

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014/1»	4
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DE LA NOTE D’OPERATION	7
1 - 1 – Responsable de la note d’opération	7
1 - 2 – Attestation du responsable de la note d’opération	7
1 - 3 – Attestation des commissaires aux comptes.....	7
1 - 4 – Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé du montage de l’opération.....	8
1 - 5 – Responsable de l’information.....	8
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’OPERATION	9
2 - 1 – Renseignements relatifs à l’émission.....	9
2 - 1 - 1 – Décisions à l’origine de l’émission de l’emprunt obligataire	9
2 - 1 - 2 – Renseignements relatifs à l’opération.....	9
2 - 1 - 3 – Période de souscription et versement.....	10
2 - 1 - 4 – Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public	10
2 - 1 - 5 – But de l’émission	10
2 - 2 – Caractéristiques des titres émis.....	11
2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres.....	11
2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d’émission :	11
2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :	11
2 - 2 - 4 – Date de règlement :.....	11
2 - 2 - 5 – Taux d’intérêt :	11
2 - 2 - 6 – Intérêts :	12
2 - 2 - 7 – Amortissement et remboursement de l’emprunt « CIL 2014/1 ».....	12
2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :	14
2 - 2 - 9 – Paiement :.....	14
2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel.....	15
2 - 2 - 11 – Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l’emprunt	15
2 - 2 - 12 – Mode de placement.....	15
2 - 2 - 13 – Garantie.....	16
2 - 2 - 14 – Notation de l’émission	16
2 - 2 - 15 – Notation de la société:.....	16
2 - 2 - 16 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations.....	27
2 - 2 - 17 – Fiscalité des titres.....	27
2 - 3 – Renseignements généraux.....	27
2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	27
2 - 3 - 2 – Marché des titres	27
2 - 3 - 3 – Prise en charge des obligations par la STICODEVAM	28
2 - 3 - 4 – Tribunaux compétents en cas de litige.....	28
2 - 3 - 5 – Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire	28
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EMETTEUR ET SON CAPITAL	29
3 - 1 – Répartition du capital social et des droits de vote au 28 février 2014 :	29

3 - 2 – Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28 février 2014 :	29
3 - 3 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28 février 2014 :.....	30
3 - 4 – Nombre d'actionnaire :.....	30
3 - 5 – Marché des titres de l'émetteur :	30
CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL.....	31
4 - 1 – Description de l'activité au 31 décembre 2013 :	31
4 - 1 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur :	31
4 - 1 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2013 :	31
4 - 2 – Analyse des performances réalisées au 31 décembre 2013 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2013.....	36
4 - 3 – Structure des souscripteurs à l'emprunt CIL 2013/1 :.....	37
4 - 3 - 1 – Structure des souscripteurs à l'emprunt CIL 2013/1 à la catégorie A (5 ans) :.....	37
4 - 3 - 2 – Structure des souscripteurs à l'emprunt CIL 2013/1 à la catégorie B (7 ans avec 2 années de grâce à 7,25%):	37
CHAPITRE 5 – PATRIMOINE SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2013	38
5 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2013:.....	38
5 - 1 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :.....	38
5 - 1 - 2 – Portefeuille - titres commercial :.....	39
5 - 1 - 3 – Portefeuille d'investissement :.....	39
5 - 1 - 4 – Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2013 :	42
5 - 2 – Etats financiers intermédiaires arrêtés 31 décembre 2013.....	43
5 - 2 - 1 – Bilan arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars)	43
5 - 2 - 2 – Etat des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars).....	44
5 - 2 - 3 – Etat de résultat arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars)	45
5 - 2 - 4 – Etat de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars).....	46
5 - 2 - 5 – Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2013.....	47
5 - 2 - 6 – Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013.....	88
5 - 2 - 7 – Les engagements financiers au 31 décembre 2013.....	96
5 - 2 - 8 – Encours des crédits contractés par la CIL au 31 décembre 2013.....	97
5 - 2 - 9 – Encours des emprunts bancaires au 31 décembre 2013.....	98
5 - 2 - 10 – Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la CIL au 31 décembre 2013.....	99
5 - 2 - 11 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2013.....	100
5 - 2 - 12 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2013.....	101
5 - 2 - 13 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	102
5 - 2 - 14 – Evolution du résultat net.....	102
5 - 2 - 15 – Evolution des dividendes.....	102
5 - 2 - 16 – Evolution de la marge brute d'autofinancement	102
5 - 2 - 17 – Indicateurs de gestion et ratios.....	103
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	104

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014/1 »

L'emprunt obligataire « CIL 2014/1 » est émis pour un montant de 10 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal, selon les conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt	: CIL 2014/1
Montant	: 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 000 000 dinars.
Nominal	: 100 dinars par obligation.
Nombre d'obligation à émettre	100 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations.
Forme des obligations	: Les obligations sont nominatives.
Prix d'émission	: Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	: 100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	: Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au 15 juillet 2014 , soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.
Taux d'intérêt	: 7,20% ou TMM+1,90% brut par an ;
Marge actuarielle variable	(Taux : 1,90% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Taux de rendement actuariel (Taux fixe)	: 7,20% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Durée	: 5 ans;

- Durée de vie moyenne** : 3 ans
- Duration (taux fixe)** : **2,7445** années
- Amortissement** : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation.
- Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **6 mai 2014** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis.
- Clôture des souscriptions** : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **6 mai 2014** et clôturées sans préavis au plus tard le **15 juillet 2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.
- En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juillet 2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.
- En cas de placement d'un montant inférieur à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juillet 2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **4 août 2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
- Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juillet** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 juillet 2015**. Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 juillet 2015**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
- Régime Fiscal** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Notation de l'emprunt** : La présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing a reçu la note **BBB-(tun)** en date du **08 avril 2014** par l'agence de notation « Fitch Ratings ».
- Notation de la société** : Le **14 mars 2014**, Fitch Ratings a noté la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) '**BBB-(tun)**' à long terme et '**F3 (tun)**' à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est négative.
- Garantie** : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.
- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations « CIL 2014/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.
- L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente
- Cotation en Bourse** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2014/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- Prise en charge par la STICODEVAM** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2014/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- Mode de représentation des obligataires** : Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

1 - 1 – Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur les droits attachés aux titres émis. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Mr Mohamed BRIGUI
La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général

A circular stamp of the Compagnie Internationale de Leasing (CIL) is positioned to the left of a handwritten signature in blue ink. The stamp features the company's logo and name in French: "COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING".

1 - 3 – Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente note d'opération en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

DELTA CONSULT
Walid BEN SALAH

A handwritten signature in blue ink is placed over a rectangular stamp. The stamp contains the following text: "Société d'Expertise", "Inscrite au Registre de l'Ordre", "Immeuble SAADI - Tour CD, Rue 7 et 8", "1082 El Menzeh 4 - ARIANA", "Tél: 71 755 035 - Fax: 71 753 082".

F.A.C
Mohamed Néji HERGLI

A handwritten signature in blue ink is placed over a circular stamp. The stamp contains the text: "F.A.C. Tunisie", "Régistré au Tribunal de Commerce de Tunis", "TUNIS".

1 - 4 – Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé du montage de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

La Compagnie Générale d'investissement
Le Directeur Général
Mr Mehdi BACH HAMBA



1 - 5 – Responsable de l'information

Monsieur Mourad Kallel Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55 Fax : 71 33 70 09

La notice légale est publiée au JORT n°.....50.....du 26/04/2014

 **Conseil du Marché Financier**
No Visa n° - 0858 du 18 AVR. 2014
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEI

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2 - 1 – Renseignements relatifs à l'émission

2 - 1 - 1 – Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **21 mai 2013** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2013 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du **18 mars 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de dix (10) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt (20) Millions de Dinars sur 5 ans.

Le Conseil d'Administration a délégué à la Direction Générale de la Compagnie Internationale de Leasing le pouvoir de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la direction générale a fixé la durée de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,20% et/ou variable à TMM+1,90% l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

2 - 1 - 2 – Renseignements relatifs à l'opération

- **Nombre de titres émis :** 100 000 obligations susceptibles d'être portés à un maximum de 200 000 obligations.
- **Valeur nominale des titres :** 100 dinars
- **Montant nominal de l'emprunt :** 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à 10 000 000 dinars.
Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2014/1 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.
- **Produit brut et net de l'emprunt :** Les frais et honoraires liés au lancement du présent emprunt « CIL 2014/1 », comme ceux de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération, du dépôt du prospectus au CMF, les publications légales, les frais de la BVMT, les frais de la STICODEVAM, les frais d'impressions et d'émission de titres et généralement toutes les autres dépenses qui auront été engagées en vue du lancement de cet emprunt obligataire seront supportés par la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing et amortis sur la durée totale de l'emprunt.

Le produit brut de l'emprunt est de 10 000 000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DT.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 59 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 11 000 DT, les frais de la BVMT sont de 2 500 DT, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 14 072**DT, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 88 572 DT et un produit net de l'emprunt de 9 911 428 DT.

	Produit Global	Produit par obligation
Produit brut*	10 000 000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux**	88 572 dinars	0,886 dinars
Produit net	9 911 428 dinars	99,114 dinars

*Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 10 000 000 DT (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 20 000 000DT).

Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 50% à taux fixe et 50% à taux variable.

** Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif sur la base d'un montant collecté de 10 000 000 DT (dépendent notamment du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe).

2 - 1 - 3 – Période de souscription et versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **6 mai 2014** et clôturées sans préavis au plus tard le **15 juillet 2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juillet 2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juillet 2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **4 août 2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2 - 1 - 4 – Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **6 mai 2014** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

2 - 1 - 5 – But de l'émission

La Compagnie Internationale de Leasing a prévu pour l'année 2014 des mises en force qui s'élèvent à 190 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 MDT par deux emprunts obligataires (dont 10 millions susceptibles d'être portés à 20 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 126 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

2 - 2 – Caractéristiques des titres émis

2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt	: « CIL 2014/1 »
Nature des titres	: Titres de créance
Forme des obligations	: Les obligations sont nominatives.
Législation sous la quelle les titres sont créés	: Code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre I, sous titre 5, chapitre 3 : des obligations
Catégorie des titres	: Ordinaire.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I. Intermédiaire en bourse.

2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **15 juillet 2014** seront décomptés et payés à cette dernière date.

2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 juillet 2014** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 juillet 2014**, soit la date limite de clôture des souscriptions. Et ce même en cas de prorogation de cette date.

2 - 2 - 4 – Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2 - 2 - 5 – Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,90%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

- Taux fixe: Taux annuel brut de **7,20%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2 - 2 - 6 – Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **15 juillet** de chaque année.
La dernière échéance est prévue pour le **15 juillet 2019**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 10 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **2 160 000** dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+1,90%), le montant des intérêts s'élèverait à **1 984 740** dinars (en considérant un taux nominal de 6,6158%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'avril 2013 au mois de mars 2014, à titre indicatif).

2 - 2 - 7 – Amortissement et remboursement de l'emprunt « CIL 2014/1 »

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 juillet 2019**.

Tableaux d'amortissement de l'emprunt :

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt variable à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1,90% (soit la moyenne des TMM + 1,90%).

Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux : la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois d'avril 2013 au mois de mars 2014) majoré d'une marge de 1,90%, soit 6,6158%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à

Nombre d'obligations : 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations.

Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars

Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse : 15 juillet 2014

Date du premier paiement des intérêts : 15 juillet 2015.

Date de la première échéance en capital : 15 juillet 2015.

Date de la dernière échéance en capital : 15 juillet 2019.

Type d'amortissement :

Amortissement annuel constant par 1/5^{ème} de la valeur nominale à compter de la 1^{ère} année correspondant à 20 dinars par obligation.

Taux d'intérêt nominal :

- Fixe : 7,20% brut par an
- et/ou variable TMM+1,90% : 6,6158%. C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois d'avril 2013 au mois de mars 2014) majorée de 1,90%. (à titre indicatif)

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	5,00000%	5,00000%	5,27000%	5,27000%	4,7000%	4,0700%	4,7500%	3,1600%	4,1100%	4,7100%
Février	5,00000%	5,00000%	5,25000%	5,31000%	4,4700%	4,0800%	4,6500%	3,4200%	4,2000%	4,6800%
Mars	5,00000%	5,00000%	5,36000%	5,23000%	4,2600%	4,2300%	4,5600%	3,4800%	4,3300%	4,7200%
Avril	5,00000%	5,00000%	5,24000%	5,22000%	4,3000%	4,1200%	4,3900%	3,6400%	4,7000%	
Mai	5,00000%	5,00000%	5,26000%	5,22000%	4,2300%	4,3600%	4,5100%	3,7400%	4,6900%	
Juin	5,00000%	5,00000%	5,23000%	5,19000%	4,2500%	4,3800%	4,5000%	3,6400%	4,7400%	
Juillet	5,00000%	5,0400%*	5,23000%	5,19000%	4,3300%	4,5200%	4,2500%	3,8500%	4,7300%	
Août	5,00000%	5,01000%	5,18000%	5,23000%	4,1800%	4,6100%	3,7600%	3,8800%	4,7500%	
Septembre	5,00000%	5,00000%	5,19000%	5,17000%	4,2400%	4,5200%	3,2400%	3,9000%	4,72000%	
Octobre	5,00000%	5,22000%	5,25000%	5,27000%	4,2200%	4,6200%	3,3200%	4,1500%	4,66000%	
Novembre	5,00000%	5,26000%	5,20000%	5,17000%	4,2900%	4,8000%	3,1600%	4,1800%	4,75000%	
Décembre	5,00000%	5,33000%	5,26000%	5,19000%	4,1800%	4,8700%	3,2300%	3,9800%	4,74000%	

Source : BCT

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 10 000 000 DT,

Amortissement de l'emprunt à taux fixe:

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe : 7,20%

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2014	10 000 000				
2015		2 000 000	8 000 000	720 000	2 720 000
2016		2 000 000	6 000 000	576 000	2 576 000
2017		2 000 000	4 000 000	432 000	2 432 000
2018		2 000 000	2 000 000	288 000	2 288 000
2019		2 000 000	-	144 000	2 144 000
Totaux		10 000 000		2 160 000	12 160 000

2- Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe : 7,20%

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2014	100.000				
2015		20.000	80.000	7.200	27.200
2016		20.000	60.000	5.760	25.760
2017		20.000	40.000	4.320	24.320
2018		20.000	20.000	2.880	22.880
2019		20.000	-	1.440	21.440
Totaux		100.000		21.600	121.600

Amortissement de l'emprunt à taux variable :

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable : 6,6158% (à titre indicatif)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2014	10 000 000				
2015		2 000 000	8 000 000	661 580	2 661 580
2016		2 000 000	6 000 000	529 264	2 529 264
2017		2 000 000	4 000 000	396 948	2 396 948
2018		2 000 000	2 000 000	264 632	2 264 632
2019		2 000 000	-	132 316	2 132 316
Totaux		10 000 000		1 984 740	11 984 740

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux variable : 6,6158% (à titre indicatif)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2014	100.000				
2015		20.000	80.000	6.616	26.616
2016		20.000	60.000	5.293	25.293
2017		20.000	40.000	3.969	23.969
2018		20.000	20.000	2.646	22.646
2019		20.000	-	1.323	21.323
Totaux		100.000		19.847	119.847

Le tableau d'amortissement de l'emprunt est établi à titre indicatif et est susceptible d'être modifié si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 10 000 000 dinars.

Le CIL s'engage à publier un tableau d'amortissement définitif si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 10 000 000 dinars.

2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2 - 2 - 9 – Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juillet** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 juillet 2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 juillet 2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel

·Marge actuarielle (Taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois mars qui est égale à 4,7158%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,6158%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,90% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

·Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,20% l'an.

2 - 2 - 11 – Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

·**Durée totale** : Les obligations « CIL 2014/1 » seront émises sur une durée de **5 ans** ;

·**Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

·Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de la quelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,7445 Années**.

2 - 2 - 12 – Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

2 - 2 - 13 – Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2 - 2 - 14 – Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du **08 avril 2014**.

2 - 2 - 15 – Notation de la société:

Le **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), attribuée le **02 août 2012**, '**BBB-(tun)**' et sa note à court terme '**F3 (tun)**'. La perspective de la note nationale à long terme est négative.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière une fois par an.

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 8 avril 2014

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Compagnie Internationale de Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire CIL 2014-1
Montant	:	10 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux nominal	:	7,2% ou TMM+1,9%
Durée	:	5 ans
Amortissement	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale.
Note	:	BBB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées

pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch Inc. et Fitch Ratings Ltd et toute filiale de celles-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director



Compagnie Internationale de Leasing

Fiche de notation

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

Risque Souverain

NDE ^a LT en monnaie étrangère	BB-
NDE ^a LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE^a LT en monnaie étrangère du Négative souverain

NDE^a LT en monnaie locale du Négative souverain

Note Nationale à Long Terme Négative

^a NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 13	31 déc 12
Total Bilan (Mio USD)	227,8	228,5
Total Bilan (Mio TND)	377,0	354,4
Fonds propres (Mio TND)	50,2	51,0
Résultat d'exploitation (Mio TND)	4,5	11,2
Résultat Net (Mio TND)	3,7	9,1
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,48	3,23
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	17,93	23,48
Ratio Tier 1 (%)	12,75	13,32
Fds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	13,42	14,53

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs moyenne, une liquidité tendue, et un ratio de capital Tier 1 d'un niveau modeste comparé à ses pairs. Elles tiennent néanmoins compte d'une rentabilité acceptable, bien que sous pression.

Une rentabilité affaiblie mais acceptable : La rentabilité d'exploitation de la CIL s'est affaiblie au S1 2013, suite à l'alourdissement des dotations aux provisions, mais aussi à la baisse de la marge nette d'intérêts. Les charges d'exploitation sont étroitement contrôlées, avec un coefficient d'exploitation maintenu à 33% au S1 2013. Fitch estime que la rentabilité de la CIL au S2 2013 et en 2014 dépendra de l'efficacité dont la société fera preuve dans la maîtrise de son coût du risque et dans le relèvement des marges sur prêts clients amorcé fin 2013.

Une qualité d'actifs dégradée : L'augmentation des créances douteuses au S1 2013 s'explique principalement par la dégradation du risque de crédit de gros emprunteurs du secteur du tourisme et du BTP. Le ratio de créances douteuses de la CIL, en légère augmentation à fin juin 2013, restait conforme à celui de ses pairs, mais les créances douteuses nettes de provisions représentaient une part supérieure des fonds propres (19%).

Depuis 2013, CIL s'est attachée à réduire la concentration de son portefeuille de crédits. Les vingt plus gros engagements représentaient 9% des encours de crédits à fin juin 2013 (contre 12% à fin 2012).

Une liquidité encore tendue : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers, en particulier obligataires, pour son financement. A fin 2013, le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées ne couvrait qu'environ un tiers des besoins de financement annuels. Toutefois, la CIL veille à ce que la maturité moyenne de ses crédits reste inférieure à celles de ses ressources, de sorte que les flux générés par le remboursement des crédits lui permettent de gérer correctement ses échéances financières.

Un niveau de capitalisation modeste : Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l'absolu et en termes relatifs compte tenu de son profil de risque et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

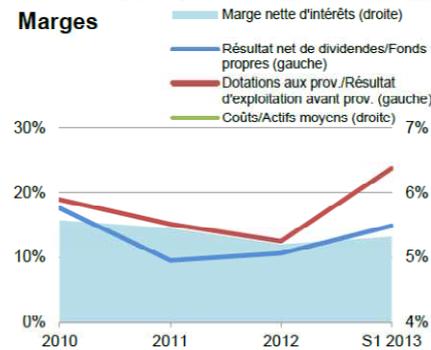
Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et éléments déterminants des notes

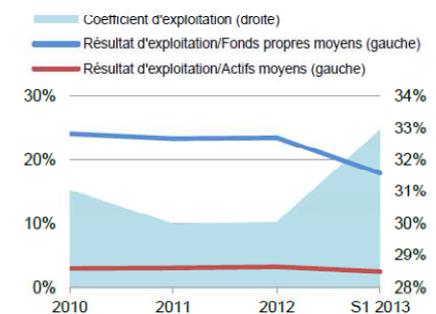
Une dégradation accrue des indicateurs financiers : Les notes pourraient être dégradées en cas d'une détérioration plus importante de la qualité d'actifs, du ratio Tier 1, et de la rentabilité de la société.

Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2013 sauf mention contraire).

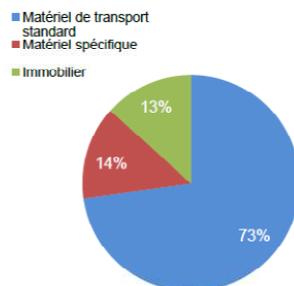
Marges



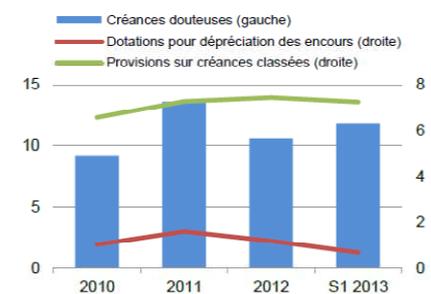
Ratios de rentabilité



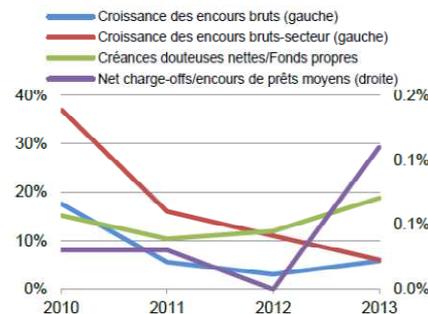
Portefeuille de crédits – juin 2013



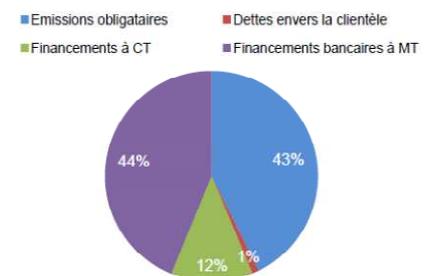
Qualité d'actifs (% d'encours bruts)



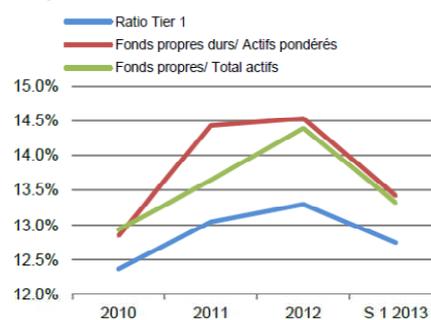
Evolution des crédits



Ressources (hors fds propres)



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Compagnie Internationale de Leasing
Income Statement

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim USDm Unaudited	Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	9.5	15.8	8.63	31.4	9.04	31.1	9.32	28.8	9.20
2. Other Interest Income	0.2	0.3	0.16	0.6	0.17	0.0	0.00	0.5	0.16
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	0.2	0.06	0.1	0.03	0.0	0.00
4. Gross Interest and Dividend Income	9.7	16.1	8.79	32.2	9.27	31.2	9.35	29.3	9.36
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	4.7	7.8	4.26	14.5	4.17	14.9	4.46	13.8	4.41
7. Total Interest Expense	4.7	7.8	4.26	14.5	4.17	14.9	4.46	13.8	4.41
8. Net Interest Income	5.0	8.3	4.53	17.7	5.09	16.3	4.88	15.5	4.95
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.2	0.3	0.16	0.2	0.06	0.3	0.09	0.2	0.06
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.11	0.4	0.12	0.4	0.12	0.4	0.13
15. Total Non-interest Operating Income	0.3	0.5	0.27	0.6	0.17	0.7	0.21	0.6	0.19
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.98	3.4	0.98	3.1	0.93	2.8	0.89
17. Other Operating Expenses	0.7	1.1	0.60	2.1	0.60	2.0	0.60	2.2	0.70
18. Total Non-interest Expenses	1.8	2.9	1.58	5.5	1.58	5.1	1.53	5.0	1.60
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-impairment Operating Profit	3.6	5.9	3.22	12.8	3.68	11.9	3.57	11.1	3.55
21. Loan Impairment Charge	0.9	1.5	0.82	1.6	0.46	2.0	0.60	2.5	0.80
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	(0.1)	(0.1)	(0.05)	0.0	0.00	(0.2)	(0.06)	(0.4)	(0.13)
23. Operating Profit	2.7	4.5	2.46	11.2	3.22	10.1	3.03	9.0	2.88
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.1	0.1	0.05	0.2	0.06	0.0	0.00	3.4	1.09
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.03	0.0	0.00
29. Pre-tax Profit	2.8	4.6	2.51	11.4	3.28	10.2	3.06	12.4	3.96
30. Tax expense	0.5	0.9	0.49	2.3	0.66	2.0	0.60	2.1	0.67
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
32. Net Income	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62	8.2	2.46	10.3	3.29
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62	8.2	2.46	10.3	3.29
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net income after Allocation to Non-controlling Interests	2.2	3.7	2.02	9.1	2.62	8.2	2.46	10.3	3.29
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	3.7	1.07	3.8	1.14	3.0	0.96
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

Compagnie Internationale de Leasing
Balance Sheet

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim	Interim	Interim	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Other Loans	219.2	362.8	96.23	342.9	96.76	332.9	98.26	315.4	98.32
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	13.6	22.5	5.97	20.7	5.84	19.0	5.61	18.8	5.86
7. Net Loans	205.6	340.3	90.27	322.2	90.91	313.9	92.65	296.6	92.46
8. Gross Loans	219.2	362.8	96.23	342.9	96.76	332.9	98.26	315.4	98.32
9. Memo: Impaired Loans included above	19.3	31.9	8.46	26.8	7.56	23.8	7.02	25.1	7.82
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	6.3	10.5	2.79	8.6	2.43	5.1	1.51	4.6	1.43
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	2.9	0.82	0.5	0.15	0.7	0.22
6. Held to Maturity Securities	11.2	18.5	4.91	13.7	3.87	12.8	3.78	9.9	3.09
7. At-equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Other Securities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	11.2	18.5	4.91	16.6	4.68	13.3	3.93	10.6	3.30
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	1.5	0.44	1.2	0.37
15. Total Earning Assets	223.2	369.3	97.96	347.4	98.02	333.8	98.52	313.0	97.57
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Fixed Assets	1.9	3.1	0.82	3.0	0.85	3.3	0.97	3.7	1.15
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.6	4.6	1.22	4.0	1.13	1.7	0.50	4.1	1.20
11. Total Assets	227.8	377.0	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	1.9	3.2	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06	4.4	1.37
2. Customer Deposits - Savings	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	1.9	3.2	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06	4.4	1.37
5. Deposits from Banks	3.6	6.0	1.59	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	19.4	32.1	8.51	20.7	5.84	22.0	6.49	11.3	3.52
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	25.0	41.3	10.95	23.4	6.60	25.6	7.56	15.7	4.89
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	154.3	255.3	67.72	250.8	70.77	242.2	71.49	238.3	74.28
10. Subordinated Borrowing	6.0	10.0	2.65	10.0	2.82	10.0	2.95	10.0	3.12
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	160.3	265.3	70.37	260.8	73.59	252.2	74.44	248.3	77.40
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	185.3	306.6	81.33	284.2	80.19	277.8	82.00	264.0	82.29
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Reserves for Pensions and Other	0.2	0.3	0.08	0.3	0.08	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Other Liabilities	12.0	19.9	5.28	18.9	5.33	14.8	4.37	15.3	4.77
10. Total Liabilities	197.5	326.8	86.68	303.4	85.61	292.6	86.36	279.3	87.06
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Total Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
7. Total Liabilities and Equity	227.8	377.0	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43790

Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.95	9.30	9.54	9.67
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.06	9.47	9.58	9.92
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.32	5.16	5.45	5.57
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.67	5.20	5.01	5.25
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.83	4.73	4.39	4.40
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.67	5.20	5.01	5.25
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	5.68	3.28	4.12	3.73
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	32.95	30.05	30.00	31.06
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.60	1.59	1.54	1.65
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	23.51	26.83	27.48	29.68
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.25	3.70	3.59	3.66
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	23.73	12.50	15.13	18.92
7. Operating Profit/ Average Equity	17.93	23.48	23.33	24.06
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.48	3.23	3.04	2.97
9. Taxes/ Pre-tax Profit	19.57	20.18	19.61	16.94
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.18	3.65	3.72	3.44
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.43	3.19	3.15	2.79
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	14.75	19.08	18.94	27.54
2. Net Income/ Average Total Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	14.75	19.08	18.94	27.54
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	2.04	2.63	2.47	3.39
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.99	2.59	2.56	3.19
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.99	2.59	2.56	3.19
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.42	14.53	14.43	12.85
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.32	14.39	13.64	12.94
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.32	13.05	12.37
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.02	16.80	16.17	15.66
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.32	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.32	14.39	13.64	12.94
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	40.66	46.34	29.13
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	40.66	46.34	29.13
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	14.86	10.59	9.52	17.59
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	6.38	4.60	5.61	12.21
2. Growth of Gross Loans	5.80	3.00	5.55	17.64
3. Impaired Loans/ Total Gross Loans	8.79	7.82	7.15	7.96
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.20	6.04	5.71	5.96
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	70.53	77.24	79.83	74.90
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	18.73	11.96	10.39	15.18
7. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	18.73	11.96	10.39	15.18
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.86	0.47	0.61	0.86
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.11	0.00	0.03	0.03
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	8.79	7.82	7.15	7.96
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	11,337.50	12,700.00	9,247.22	7,168.18
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	175.00	n.a.	n.a.	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	1.04	0.95	1.30	1.67

Compagnie Internationale de Leasing
Reference Data

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim	Interim	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	37.1	61.4	16.29	61.8	17.44	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	264.9	438.4	116.29	416.2	117.44	338.8	100.00	320.8	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	226.1	374.1	99.23	350.9	99.01	320.2	94.51	323.0	100.69
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	226.1	374.1	99.23	350.9	99.01	320.2	94.51	323.0	100.69
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	213.3	357.9	93.61	337.8	95.32	325.9	96.19	291.8	90.96
Average Earning Assets	216.6	358.4	95.07	340.2	95.99	325.6	96.10	295.3	92.05
Average Assets	221.0	365.7	97.00	346.4	97.74	331.7	97.90	303.4	94.58
Average Managed Securitised Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Average Interest-Bearing Liabilities	178.5	295.4	78.36	281.2	79.35	273.6	80.76	247.6	77.18
Average Common equity	30.6	50.6	13.42	47.7	13.46	43.3	12.78	37.4	11.66
Average Equity	30.6	50.6	13.42	47.7	13.46	43.3	12.78	37.4	11.66
Average Customer Deposits	1.8	3.0	0.80	3.4	0.96	4.0	1.18	2.2	0.69
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	1.0	0.31
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	6.0	10.0	2.65	10.0	2.82	10.0	2.95	10.0	3.12
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	30.3	50.2	13.32	51.0	14.39	46.2	13.64	41.5	12.94
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange Rate USD1 = TND1.65480 USD1 = TND1.55060 USD1 = TND1.49930 USD1 = TND1.43790

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

2 - 2 - 16 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2 - 2 - 17 – Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

2 - 3 – Renseignements généraux

2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2014/1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

2 - 3 - 2 – Marché des titres

Il existe à fin mars 2014, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Il s'agit de :

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2013	Encours au 31-12-2012
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	8 000 000	12 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	18 000 000	24 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2018	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	20 000 000	9 240 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	-
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2020	7%	5 ans	8 500 000	-
Total	221 500 000	-	-	-	125 500 000	127 240 000

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2014/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2 - 3 - 3 – Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2014/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2 - 3 - 4 – Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2 - 3 - 5 – Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3 - 1 – Répartition du capital social et des droits de vote au 28 février 2014 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	1 061	4 970 183	24 850 915	99,40%
Personnes morales	94	3 344 809	16 724 045	66,90%
Ayant 3% et plus	6	2 919 509	14 597 545	58,39%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	3	178 545	892 725	3,57%
Ayant au max 0,5%	85	246 755	1 233 775	4,94%
Personnes physiques	967	1 625 374	8 126 870	32,51%
Ayant 3% et plus	2	693 883	3 469 415	13,88%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	5	270 827	1 354 135	5,42%
Ayant au max 0,5%	960	660 664	3 303 320	13,21%
Actionnaires Etrangers	4	14 709	73 545	0,29%
Personnes morales	1	13 614	68 070	0,27%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	1	13 614	68 070	0,27%
Personnes physiques	3	1 095	5 475	0,02%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,5% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,5%	3	1 095	5 475	0,02%
Droits non encore convertis		15 108		0,30%
Total	1 065	5 000 000	25 000 000	100,00%

3 - 2 – Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28 février 2014 :

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Société Générale Financière - SICAF	1 001 266	5 006 330	20,03%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
Mr BOUAZIZ HABIB	522 562	2 612 810	10,45%
STE TOURISTIQUE OCEANA	498 999	2 494 995	9,98%
TTS Financière	406 950	2 034 750	8,14%
GAT	279 477	1 397 385	5,59%
Mr MOHAMED BRIGUI	171 321	856 605	3,43%
Compte CIL de régularisation	169 767	848 835	3,40%
Total	3 613 392	18 066 960	72,27%

3 - 3 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28 février 2014 :

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
President du Conseil :			
M ^f Mohamed BRIGUI	171 321	856 605	3,43%
Administrateurs :			
M ^f Khaled BEN HASSINE	6 250	31 250	0,13%
Société Générale Financière - SICAF	1 001 266	5 006 330	20,03%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
GAT	279 477	1 397 385	5,59%
Mr Habib BOUAZIZ	522 562	2 612 810	10,45%
M ^f Afif BEN YAHIA	0	-	-
M ^f Walid ZAHEG	0	-	-
M ^f Skander KAMOUN	11 005	55 025	0,22%
Total	2 554 931	12 774 655	51,10%

3 - 4 – Nombre d'actionnaire :

Au 31/01/2014, le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing est réparti entre 1065 actionnaires, dont :

- 95 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 970 personnes physiques.

3 - 5 – Marché des titres de l'émetteur :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe au 31 mars 2014, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%) ;
- CIL 2009/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+1%) ;
- CIL 2009/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2009/3 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2010/1 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%) ;
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%) ;
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%) ;
- CIL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an.

A part les changements relatifs à la répartition du capital social et des droits de vote et au marché des titres de l'émetteur, la Compagnie Internationale de Leasing estime qu'elle ne dispose, depuis la publication du document de référence « CIL 2013 » enregistré par le CMF le 28 Août 2013 sous le n° 13-007 et l'obtention du visa du CMF n° 13-0836 sur la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « CIL 2013/1 », d'aucune information nouvelle susceptible d'être portée à la connaissance du public au titre du présent chapitre.

CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL

4 - 1 – Description de l'activité au 31 décembre 2013 :

4 - 1 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la CIL		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Approbations	1759,0	1747,8	1449,1	196,1	214,9	189,2	11,15%	12,30%	13,06%
Mises en Force	1417,0	1394,3	1174,0	172,8	166,6	159,3	12,19%	11,95%	13,57%
Encours financiers *	2600,8	2 414,9	2161,4	320,3	315,9	307,0	12,32%	13,08%	14,20%

(*) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

4 - 1 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2013 :

Au 31 décembre 2013 et par rapport à la même période en 2012, la CIL a enregistré une régression en termes de part de marché de 11,5 points de base pour les approbations et une progression de la part de marché des mises en force de 2,4 points de base.

La part de marché des encours financier a diminué à 12,32% (vs 13,08% en 2012), soit un repli de 7,6 points de bases.

4 - 1 - 2 – 1 Evolution des approbations :

Les approbations au 31 décembre 2013 ont atteint 196,1 MD contre 214,9 MD au 31 décembre 2012, soit une régression de -8,73%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	22,5	11,50%	22,2	10,33%	24,1	12,74%	1,57%
Agriculture et pêche	25,9	13,19%	24,4	11,35%	47,9	25,32%	6,01%
B.T.P.	29,0	14,78%	27,9	12,98%	18,7	9,88%	3,89%
Transport	15,7	7,98%	32,3	15,03%	20,6	10,89%	-51,54%
Tourisme	3,6	1,84%	6,5	3,02%	4,5	2,38%	-44,62%
Location de voitures	33,0	16,83%	29,6	13,77%	17,0	8,99%	11,49%
Commerce	39,1	19,93%	42,8	19,92%	33,7	17,81%	-8,66%
Services divers	27,4	13,95%	29,2	13,59%	22,7	12,00%	-6,28%
Total	196,1	100,00%	214,9	100,00%	189,2	100,00%	-8,73%

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	159,8	81,49%	174,8	81,34%	157,0	83,0%	-8,58%
Mobilier	21,1	10,76%	18,8	8,75%	15,9	8,4%	12,23%
Immobilier	15,2	7,75%	21,3	9,91%	16,3	8,6%	-28,64%
Total	196,1	100,00%	214,9	100,00%	189,2	100,00%	-8,73%

4 - 1 - 2 – 2 Evolution des mises en forces :

Les mises en force ont connu une amélioration de 6,2MD soit +3,73% en passant de 166,6MD au 31 décembre 2012 à 172,807MD à la même période de 2013.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	19,0	10,99%	18,8	11,30%	17,4	10,92%	1,03%
Agriculture et pêche	22,6	13,07%	20,5	12,32%	40,3	25,30%	10,20%
B.T.P.	23,7	13,73%	23,7	14,24%	15,7	9,86%	0,10%
Transport	13,1	7,59%	25,7	15,44%	20,8	13,06%	-48,98%
Tourisme	3,2	1,85%	3,7	2,28%	4,0	2,51%	-13,51%
Location de voitures	32,3	18,69%	26,0	15,63%	15,7	9,86%	24,23%
Commerce	32,4	18,74%	28,0	16,83%	27,1	17,01%	15,67%
Services divers	26,5	15,35%	20,0	12,02%	18,3	11,49%	32,65%
Total	172,8	100,00%	166,6	100,00%	159,3	100,00%	3,73%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	20,2	11,69%	19,4	11,64%	17,4	10,92%	4,12%
Matériel de transport	138,6	80,21%	138,4	83,07%	130,4	81,86%	0,14%
Immobilier	14,0	8,10%	8,8	5,28%	11,5	7,22%	59,09%
Total	172,8	100,00%	166,6	100,00%	159,3	100,00%	3,73%

4 - 1 - 2 – 3 Evolution de l'encours financier net:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	48,0	14,99%	34,9	11,05%	33,6	10,9%	37,54%
Agriculture et pêche	48,4	15,11%	53,6	16,97%	60,5	19,7%	-9,70%
B.T.P.	40,4	12,61%	43,7	13,83%	36,3	11,8%	-7,55%
Transport	39,4	12,30%	45,5	14,40%	40,3	13,1%	-13,41%
Tourisme	14,4	4,50%	16,2	5,13%	17,6	5,7%	-11,11%
Location de voitures	34,6	10,80%	28,6	9,05%	26,8	8,7%	20,98%
Commerce	57,8	18,05%	56,2	17,79%	50,7	16,5%	2,85%
Services divers	37,3	11,65%	37,2	11,78%	41,2	13,4%	0,27%
Total	320,3	100,00%	315,9	100,00%	307,0	100%	1,39%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2011		Variation
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	42,0	13,11%	43,0	13,61%	41,5	13,52%	-2,33%
Matériel de transport	235,6	73,56%	233,2	73,82%	224,3	73,06%	1,03%
Immobilier	42,7	13,33%	39,7	12,57%	41,2	13,42%	7,56%
Total	320,3	100,00%	315,9	100,00%	307,0	100,00%	1,39%

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

Encours financiers figurant au niveau des états financiers	325 654 720 DT
à déduire	(5 339 984 DT)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	5 152 734 DT
Dépôts de garantie	187 250 DT
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	320 314 736 DT

4 - 1 - 2 – 4 Indicateurs d'activité trimestriels au 31 décembre 2013:

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	4 ^{ème} trimestre 2013(*)	4 ^{ème} trimestre 2012(*)	EXERCICE 2013(*)	EXERCICE 2012(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	35,176	44,647	172,807	166,576	4%
AGRICULTURES ET PÊCHE	7,325	5,044	22,590	20,514	10%
BTP	3,492	6,485	23,724	23,690	0%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3,600	5,841	18,993	18,860	1%
TOURISME	4,615	5,260	35,471	29,757	19%
TRANSPORT	2,856	8,541	13,111	25,742	-49%
COMMERCE	7,356	7,268	32,388	28,001	16%
SERVICES DIVERS	5,932	6,208	26,530	20,012	33%
MONTANT DES APPROBATIONS	41,638	59,460	196,138	214,902	-9%
AGRICULTURES ET PÊCHE	8,326	5,268	25,867	24,442	6%
BTP	5,690	7,480	28,984	27,868	4%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3,982	7,985	22,549	22,227	1%
TOURISME	4,938	6,698	36,629	35,983	2%
TRANSPORT	2,615	11,373	15,651	32,316	-52%
COMMERCE	8,707	12,767	39,093	42,824	-9%
SERVICES DIVERS	7,380	7,889	27,365	29,242	-6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	347,421	341,612	347,421	341,612	2%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	26,984	26,756	26,984	26,756	1%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	7.77%	7.83%	7.77%	7.83%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	47,902	46,578	190,991	178,823	7%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	8,639	8,407	33,969	32,683	4%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4,344	4,732	17,788	18,514	-4%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1,323	1,281	5,556	5,434	2%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	295,606	281,472	5%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	129,880	140,629	-8%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	23,356	21,556	8%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	142,370	119,287	19%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	8,344	10,111	-17%
CAPITAUX PROPRES	-	-	45 824 (**)	41,872	

(*) Données auditées

Base retenue pour l'élaboration des indicateurs trimestriels : les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables et aux règles définies par la banque centrale de tunisie

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus nets de leasing (hors produits réservés) : Intérêts et produits assimilés + Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing (hors produits réservés) : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

() Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période**

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL a été marquée au cours de l'exercice 2013 par :

- Une augmentation des MEF de 4%
- Une maîtrise des charges d'exploitation

4 - 1 - 2 – 5 Analyse des engagements sur la clientèle au cours des trois derniers exercices :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint 360.806 Mdt au 31 décembre 2013 contre 365.729 mDT au 31 décembre 2012, soit une régression de -1,35%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 26.755 mDT au 31 décembre 2012 à 26.984 mDT à la même période en 2013, soit une augmentation de 0,86%.

Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,32 % au 31 décembre 2012 à 7,48% au 31 décembre 2013.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2013, 71,80% de ces engagements douteux et litigieux, contre 69,36% au 31 décembre 2012.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	360 806 466	365 729 231	341 733 700

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	333 822 239	338 974 048	317 937 727
Créances classées	26 984 227	26 755 183	23 795 973
Classe 2	5 442 893	5 570 432	4 010 119
Classe 3	2 375 868	3 000 697	3 798 247
Classe 4	19 165 465	18 184 054	15 987 607
Total créances (Bilan et hors bilan)	360 806 466	365 729 231	341 733 700
Ratio des créances classées	7,48%	7,32%	6,96%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	19 375 955	18 556 943	16 669 813
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	71,80%	69,36%	70,05%

4 - 2 – Analyse des performances réalisées au 31 décembre 2013 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2013

La confrontation des réalisations de l'exercice 2013 reflétées par les états financiers individuels au 31 décembre 2013 avec les prévisions établies pour l'année 2013 publiées au niveau du document de référence « CIL 2013 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

(en mDt)	Réalisations année 2013 ^(*)	Prévisions année 2013	Pourcentage de réalisation	Commentaires
Mises en force	172 807	190 000	90,95%	Les réalisations de 2013 sont en dessous des prévisions initiales de -9%.
Revenus nets de leasing	33 388	35 027	95,32%	La différence au niveau des réalisations des revenus net de leasing est due à la baisse de l'activité et du montant de l'encours financier par rapport à celui estimé.
Produit net de leasing	17 592	19 668	89,44%	Les réalisations de 2013 sont en dessous des prévisions initiales de -10,56% suite à la hausse du coût des ressources.
Ressources d'emprunts	295 606	295 324	100,10%	Les réalisations de 2013 sont en ligne avec les prévisions.
Capitaux propres ^(**)	45 824	47 141	97,21%	Les réalisations de 2013 sont en dessous des prévisions initiales de -2,79%.

(*) Chiffres audités

(**) Sans tenir compte du résultat de la période.

4 - 3 – Structure des souscripteurs à l’emprunt CIL 2013/1 :

4 - 3 - 1 – Structure des souscripteurs à l’emprunt CIL 2013/1 à la catégorie A (5 ans) :

Structures des souscripteurs à l’emprunt CIL 2013/1 à la catégorie A (taux fixe : 7%)

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	6	28 900	2 890 000	34,00%
SICAR	1	775	77 500	0,91%
FCP	1	300	30 000	0,35%
Banques	1	1 000	100 000	1,18%
Compagnies d'assurances	1	2 500	250 000	2,94%
Intermédiaires en bourse	1	5 000	500 000	5,88%
Personnes physiques	80	46 525	4 652 500	54,74%
Total	91	85 000	8 500 000	100%

Structures des souscripteurs à l’emprunt CIL 2013/1 à la catégorie A (taux variable : TMM+1,50%)

Néant.

4 - 3 - 2 – Structure des souscripteurs à l’emprunt CIL 2013/1 à la catégorie B (7 ans avec 2 années de grâce à 7,25%):

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	8	52 000	5 200 000	40,00%
Compagnies d'assurances	5	48 000	4 800 000	36,92%
Banque	1	15 000	1 500 000	11,54%
Intermédiaires en bourse	1	15 000	1 500 000	11,54%
Total	15	130 000	13 000 000	100%

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2013

5 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2013:

Au 31 décembre 2013, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

5 - 1 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	348 663 095	341 990 314
Encours financiers	325 654 720	319 575 520
Impayés	24 372 052	23 750 098
Intérêts échus différés	(1 363 677)	(1 335 304)
Créances sur contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
Total brut des créances leasing	349 121 094	342 932 520
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 908 350)	(5 716 280)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 262 534)	(10 719 024)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 205 071)	(2 121 639)
Total net des créances leasing	327 545 139	322 175 576

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	150 935 998	146 785 442
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	210 971 531	213 127 807
- A recevoir dans plus de 5 ans	5 415 012	2 494 481
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>367 322 541</u>	<u>362 407 730</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 177 315	23 381 635
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 889 691	23 003 470
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 247 787	211 859
Total des produits financiers non acquis	<u>47 314 793</u>	<u>46 596 964</u>
- Valeurs résiduelles	494 238	250 704
- Contrats suspendus contentieux	5 152 734	3 514 051
- Contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
<u>Encours des contrats</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5 - 1 - 2 – Portefeuille - titres commercial :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Certificats de Dépôt	500 000	1 500 000
- Titres SICAV	-	1 392 428
<u>Total</u>	<u>500 000</u>	<u>2 892 428</u>

5 - 1 - 3 – Portefeuille d'investissement :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres de participation	11 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	8 448 780	9 290 360
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>19 728 818</u>	<u>15 570 398</u>
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 650 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>19 728 818</u>	<u>13 920 398</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)
<u>Montant net</u>	<u>19 505 239</u>	<u>13 737 398</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2012	6 278 038	5 528 038	750 000
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	5 000 000	5 750 000	(750 000)
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2012	9 290 360	8 390 360	900 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société LA GRIFFE	500 000	500 000	-
- Société MEDI CARS	-	900 000	(900 000)
- Société GRAFI PRINT	50 000	50 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	181 240	181 240	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société TERRE ET PIERRE	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	39 000	39 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société STAUR	25 000	25 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	999 940	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>11 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	33 344	10	333 440	2008/2010	4,17%
* Société FORACHEM	3 884	10	38 840	2008	2,16%
* Société immobilière de CARTHAGE	12 000	100	1 200 000	2009/2010/2011	16,67%
* Société touristique OCEANA	1 375	100	137 500	2009	2,46%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	400	100	40 000	2010	22,22%
* Société DAR EL JELD	15 000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100	64 000	2012	29,91%
* Société LA GRIFFE	50000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100	50 000	2013	27,78%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>8 448 780</u>		
<u>Total général</u>			<u>19 726 818</u>		

5 - 1 - 4 – Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2013 :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	4 527 614	2 047 660	195 798	-	2 243 458	2 284 156
Matériel de transport	20,0%	792 853	241 615	177 117	857 351	557 099	147 330	177 117	527 312	330 039
Equipements de bureau	10,0%	365 667	8 137	598	373 206	249 632	20 419	598	269 453	103 753
Matériel informatique	33,3%	269 694	21 840	7 118	284 416	220 893	32 265	5 955	247 202	37 214
Installations générales	10,0%	356 378	43 854	-	400 232	218 887	25 671	-	244 558	155 675
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 312 206</u>	<u>315 446</u>	<u>184 833</u>	<u>6 442 820</u>	<u>3 294 170</u>	<u>421 483</u>	<u>183 670</u>	<u>3 531 982</u>	<u>2 910 837</u>
TOTAUX		6 407 881	315 446	184 833	6 538 495	3 389 845	421 483	183 670	3 627 657	2 910 837

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

5 - 2 – Etats financiers intermédiaires arrêtés 31 décembre 2013

5 - 2 - 1 – Bilan arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars)

		31 Décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012</u>
ACTIFS			
	Notes		
Caisses et avoirs auprès des banques	4	7 843 552	8 611 035
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	327 545 139	322 175 576
Portefeuille-titres commercial	6	500 000	2 892 428
Portefeuille d'investissement	7	19 505 239	13 737 398
Valeurs Immobilisées	8	2 910 837	3 018 037
Autres actifs	9	5 206 532	3 947 773
		<u>363 511 299</u>	<u>354 382 246</u>
TOTAL DES ACTIFS			
		31 Décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012</u>
PASSIFS			
	Notes		
Dettes envers la clientèle	10	3 068 741	2 660 948
Emprunts et dettes rattachées	11	295 605 894	281 471 782
Fournisseurs et comptes rattachés	12	6 195 548	15 878 524
Autres passifs	13	4 250 121	3 390 348
		<u>309 120 304</u>	<u>303 401 602</u>
TOTAL DES PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	25 000 000
Réserves		22 681 586	17 586 592
Résultats reportés		509 321	265 639
Actions propres		(2 366 762)	(979 927)
Résultat de l'exercice		8 566 851	9 108 340
		<u>54 390 996</u>	<u>50 980 644</u>
Total des capitaux propres			
		<u>363 511 299</u>	<u>354 382 246</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			

**5 - 2 - 2 – Etat des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre
2013 (en dinars)**

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
ENGAGEMENTS DONNES	51 016 777	58 479 681
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	13 385 360	24 117 280
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	32 712 401
Engagements sur titres	-	1 650 000
ENGAGEMENTS RECUS	454 770 448	450 199 665
Cautions Reçues	153 756 278	152 179 272
Garanties Reçues	-	765 932
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	47 314 793	46 596 964
Valeurs des biens, objet de leasing	253 699 377	250 657 497
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	11 000 000	9 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	11 000 000	9 000 000

5 - 2 - 3 – Etat de résultat arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2013</u>	<u>2012</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	33 388 179	32 023 669
Intérêts et charges assimilées	16	(16 854 897)	(14 529 306)
Produits des placements	17	674 033	360 421
Autres produits d'exploitation		384 746	418 255
		<u>17 592 061</u>	<u>18 273 038</u>
Produit net			
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	18	3 459 972	3 393 629
Dotations aux amortissements	19	421 483	441 504
Autres charges d'exploitation	20	1 674 156	1 599 348
		<u>5 555 610</u>	<u>5 434 481</u>
		<u>12 036 451</u>	<u>12 838 556</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	1 713 277	1 609 391
Dotations (Reprises) nettes aux autres provisions	22	(5 617)	33 945
		<u>10 328 790</u>	<u>11 195 220</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Autres gains ordinaires	23	368 641	212 612
Autres pertes ordinaires	24	(3 623)	(1 851)
		<u>10 693 809</u>	<u>11 405 981</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôts sur les bénéfices	25	(2 126 958)	(2 297 641)
		<u>8 566 851</u>	<u>9 108 340</u>
RESULTAT NET DE LA PERIODE			

5 - 2 - 4 – Etat de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2013 (en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	229 555 773	216 037 017
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(204 786 612)	(183 450 522)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(5 267 434)	(4 568 247)
Intérêts payés	29	(16 299 463)	(14 339 904)
Impôts et taxes payés	30	(9 454 882)	(7 823 981)
Autres flux liés à l'exploitation	36	1 904 182	(3 352 898)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(4 348 436)	2 501 463
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(315 446)	(154 503)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	83 118	27 672
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(7 200 000)	(2 144 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 556 373	1 382 659
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(5 875 956)	(888 172)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	14	(1 386 835)	(562 980)
Dividendes et autres distributions	35	(3 758 268)	(3 782 732)
Encaissements provenant des emprunts	11	171 260 000	199 647 175
Remboursements d'emprunts	11	(157 657 988)	(192 440 783)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		8 456 909	2 860 680
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		1 000 000	(1 000 000)
		<hr/>	<hr/>
Variation de trésorerie		(767 483)	3 473 971
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice	4	8 611 035	5 137 063
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	7 843 552	8 611 035

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D :5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2013, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat.

Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Banques	7 108 920	8 128 988
- Caisses	734 632	482 046
<u>Total</u>	<u>7 843 552</u>	<u>8 611 035</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Créances sur contrats mis en force	348 663 095	341 990 314
Encours financiers	325 654 720	319 575 520
Impayés	24 372 052	23 750 098
Intérêts échus différés	(1 363 677)	(1 335 304)
Créances sur contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
Total brut des créances leasing	<u>349 121 094</u>	<u>342 932 520</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 908 350)	(5 716 280)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 262 534)	(10 719 024)
Provisions collectives	(2 200 000)	(2 200 000)
Produits réservés	(2 205 071)	(2 121 639)
Total net des créances leasing	<u>327 545 139</u>	<u>322 175 576</u>

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2012</u>	<u>320 517 725</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	172 301 564
- Relocations	2 969 654
- Transferts	4 834 526
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(37 341)
- Cessions anticipées	(9 336 448)
- Radiation des créances	(449 110)
- Relocations	(2 459 975)
- Transferts	(4 427 443)
- Remboursements du capital	(157 800 433)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>326 112 719</u>

5.1.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	150 935 998	146 785 442
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	210 971 531	213 127 807
- A recevoir dans plus de 5 ans	5 415 012	2 494 481
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>367 322 541</u>	<u>362 407 730</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 177 315	23 381 635
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 889 691	23 003 470
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 247 787	211 859
Total des produits financiers non acquis	<u>47 314 793</u>	<u>46 596 964</u>
- Valeurs résiduelles	494 238	250 704
- Contrats suspendus contentieux	5 152 734	3 514 051
- Contrats en instance de mise en force	457 999	942 205
<u>Encours des contrats</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.2 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Bâtiment et travaux publics	42 162 788	44 165 301
Industrie	48 709 330	35 627 159
Tourisme	49 269 849	45 585 732
Commerces et services	136 292 068	140 677 378
Agriculture	49 678 684	54 462 155
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.1.3 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Equipements	44 090 633	43 878 834
Matériel roulant	238 697 142	235 736 244
Matériel spécifique	45 270	37 511
<u>Sous Total</u>	<u>282 833 045</u>	<u>279 652 589</u>
Immobilier	43 279 674	40 865 136
<u>Total</u>	<u>326 112 719</u>	<u>320 517 725</u>

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<u>Clients ordinaires (1)</u>	15 462 962	16 403 063
Inférieur à 1 mois	6 101 325	6 428 362
Entre 1 et 3 mois	5 076 409	5 296 728
Entre 3 et 6 mois	920 613	1 752 087
Entre 6 mois et 1 année	1 067 491	1 208 519
Supérieur à 1 année	2 297 124	1 717 367
<u>Clients litigieux (2)</u>	8 909 090	7 347 035
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>24 372 052</u>	<u>23 750 098</u>

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	257 742 981	55 355 210	4 194 203	1 347 928	7 014 398	325 654 720
Impayés	2 020 313	7 702 780	1 248 691	1 027 940	12 372 330	24 372 052
Contrats en instance de mise en force	457 999	-	-	-	-	457 999
CREANCES LEASING	260 221 293	63 057 990	5 442 893	2 375 868	19 386 728	350 484 772
Avances reçues (*)	(2 644 408)	(12 996)	-	-	(219 012)	(2 876 416)
Dépôts de garantie (*)	(185 000)	-	-	-	(2 250)	(187 250)
ENCOURS GLOBAL	257 391 884	63 044 994	5 442 893	2 375 868	19 165 465	347 421 105
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 477 979	907 381	-	-	-	13 385 360
TOTAL ENGAGEMENTS	269 869 864	63 952 375	5 442 893	2 375 868	19 165 465	360 806 466
Produits réservés	-	-	(178 463)	(195 446)	(1 831 162)	(2 205 071)
Provisions sur encours financiers	-	-	(185 261)	(216 147)	(5 506 943)	(5 908 350)
Provisions sur impayés	-	-	(496 377)	(589 088)	(10 177 070)	(11 262 534)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(860 100)	(1 000 681)	(17 515 174)	(19 375 955)
ENGAGEMENTS NETS	269 869 864	63 952 375	4 582 793	1 375 187	1 650 291	341 430 510
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,51%	0,66%	5,31%	
			7,48%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2012			7,32%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			15,80%	42,12%	91,39%	
			71,80%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2012			69,36%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Certificats de Dépôt	500 000	1 500 000
- Titres SICAV	-	1 392 428
<u>Total</u>	<u>500 000</u>	<u>2 892 428</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres de participation	11 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	8 448 780	9 290 360
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	2 000
<u>Montant brut</u>	<u>19 728 818</u>	<u>15 570 398</u>
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 650 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>19 728 818</u>	<u>13 920 398</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(223 579)	(183 000)
<u>Montant net</u>	<u>19 505 239</u>	<u>13 737 398</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2012	6 278 038	5 528 038	750 000
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	5 000 000	5 750 000	(750 000)
Soldes au 31 Décembre 2013	11 278 038	11 278 038	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2012	9 290 360	8 390 360	900 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société LA GRIFFE	500 000	500 000	-
- Société MEDI CARS	-	900 000	(900 000)
- Société GRAFI PRINT	50 000	50 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	181 240	181 240	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société TERRE ET PIERRE	25 000	25 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	39 000	39 000	-
- Société NAWEL INDUSTRIES	20 000	20 000	-
- Société STAUR	25 000	25 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2013	8 448 780	8 448 780	-

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	999 940	10	9 999 400	2010/2011/2013	99,99%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>11 278 038</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	33 344	10	333 440	2008/2010	4,17%
* Société FORACHEM	3 884	10	38 840	2008	2,16%
* Société immobilière de CARTHAGE	12 000	100	1 200 000	2009/2010/2011	16,67%
* Société touristique OCEANA	1 375	100	137 500	2009	2,46%
* Société TERRE ET PIERRE	250	100	25 000	2010	7,81%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	400	100	40 000	2010	22,22%
* Société DAR EL JELD	15 000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 800	100	180 000	2010/2012	20,45%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST AND CONSULTING	1 250	100	125 000	2011/2012	25,00%
* Société MEDI CARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20,00%
* Société SWEET HOME	640	100	64 000	2012	29,91%
* Société LA GRIFFE	50000	10	500 000	2013	29,41%
* Société GRAFI PRINT	500	100	50 000	2013	27,78%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>8 448 780</u>		
<u>Total général</u>			<u>19 726 818</u>		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	95 675	-	-	95 675	95 675	-	-	95 675	-
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>95 675</u>	<u>=</u>	<u>=</u>	<u>95 675</u>	<u>95 675</u>	<u>=</u>	<u>=</u>	<u>95 675</u>	<u>=</u>
Immeubles	5,0%	4 527 614	-	-	4 527 614	2 047 660	195 798	-	2 243 458	2 284 156
Matériel de transport	20,0%	792 853	241 615	177 117	857 351	557 099	147 330	177 117	527 312	330 039
Equipements de bureau	10,0%	365 667	8 137	598	373 206	249 632	20 419	598	269 453	103 753
Matériel informatique	33,3%	269 694	21 840	7 118	284 416	220 893	32 265	5 955	247 202	37 214
Installations générales	10,0%	356 378	43 854	-	400 232	218 887	25 671	-	244 558	155 675
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 312 206</u>	<u>315 446</u>	<u>184 833</u>	<u>6 442 820</u>	<u>3 294 170</u>	<u>421 483</u>	<u>183 670</u>	<u>3 531 982</u>	<u>2 910 837</u>
TOTAUX		6 407 881	315 446	184 833	6 538 495	3 389 845	421 483	183 670	3 627 657	2 910 837

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Prêts au personnel	2 434 323	1 925 225
- Créances sur cessions d'immobilisations	663 421	522 212
- Créances sur cessions de titres immobilisés	296 000	-
- Avances aux fournisseurs	146 150	91 650
- Produits à recevoir des tiers	1 198 852	1 101 306
- Compte d'attente/ avance de TVA	142 684	88 241
- Compte d'attente	6 465	14 411
- Charges constatées d'avance	46 310	36 701
- Autres comptes débiteurs	250 317	226 695
- Charges à répartir	22 500	-
- Frais d'émission des obligations	536 999	525 018
	<u>5 744 020</u>	<u>4 531 457</u>
A déduire :		
- Provisions	(537 488)	(583 684)
	<u>5 206 532</u>	<u>3 947 773</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	22 500	678 360	655 860	-	655 860	22 500
Frais d'émission des obligations	(a)	3 394 313	258 518	3 652 831	2 869 295	246 536	3 115 831	537 000
TOTAUX		4 050 173	281 018	4 331 191	3 525 155	246 536	3 771 691	559 500

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 246.536 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	187 250	220 250
- Avances et acomptes reçus des clients	2 876 416	2 435 623
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
<u>Total</u>	<u>3 068 741</u>	<u>2 660 948</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques locales	92 364 286	77 392 857
- Banques étrangères	23 242 276	21 421 692
- Emprunts obligataires	125 500 000	136 240 000
- Billets de trésorerie	10 200 000	14 650 000
- Certificats de leasing	38 000 000	26 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>289 306 561</u>	<u>275 704 549</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 443 449	880 219
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	147 828	134 422
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 380 077	4 388 590
- Intérêts courus sur certificats de leasing	536 910	463 509
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(96 489)	(51 676)
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires étrangers	(33 732)	-
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(78 710)	(47 831)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 299 332</u>	<u>5 767 233</u>
<u>Total</u>	<u>295 605 894</u>	<u>281 471 782</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 400 000	-	1 400 000	-	-	-
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	1 800 000	-	900 000	900 000	-	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	7 142 857	-	1 428 571	5 714 286	4 285 714	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 050 000	-	300 000	750 000	450 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT 2012	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATB 2012	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BIAT (2012/1)	3 000 000	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	3 000 000	-	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	Annuellement (2013-2017)	7 000 000	-	1 400 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000
BTK 2012	4 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	800 000	3 200 000	2 400 000	800 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK (2/2013)	3 000 000	En totalité le 30/08/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
AMEN BANK (3/2013)	1 000 000	En totalité le 30/06/13	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
AMEN BANK (5/2013)	3 000 000	En totalité le 02/10/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
BIAT (1/2013)	4 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	4 000 000	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	Annuellement (2013-2018)	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	Annuellement (2014-2015)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	6 000 000	-	6 000 000	4 800 000	1 200 000
AMEN BANK (6/2013)	3 000 000	En totalité le 31/11/13	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
AMEN BANK (7/2013)	3 000 000	En totalité le 02/02/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	Annuellement (2014-2016)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (9/2013)	3 000 000	En totalité le 02/03/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
<u>Sous-total</u>			77 392 857	54 000 000	39 028 571	92 364 286	56 435 714	35 928 571
<u>BANQUES ETRANGERES</u>								
B.E.I	50 000 000	Semestriellement (2004-2013)	1 763 392	-	1 763 392	-	-	-
B.E.I 2012	10 357 175	Semestriellement (2012-2019)	9 658 300	-	1 416 025	8 242 275	6 801 520	1 440 756
BIRD	10 000 000	Semestriellement (2015-2022)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
BAD	5 000 000	Trimestriellement (2016-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-
<u>Sous-total</u>			21 421 692	5 000 000	3 179 416	23 242 275	21 801 520	1 440 756
<u>Total des crédits bancaires</u>			98 814 549	59 000 000	42 207 988	115 606 561	78 237 234	37 369 327

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	9 240 000	10 760 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2013/1	13 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	13 000 000	-	13 000 000	13 000 000	-
CIL 2013/1	8 500 000	Annuellement (2014-2018)	-	8 500 000	-	8 500 000	6 800 000	1 700 000
Total des emprunts obligataires			136 240 000	32 260 000	43 000 000	125 500 000	85 800 000	39 700 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING								
BILLETS DE TRESORERIE								
Billets de trésorerie à court terme			14 650 000	62 000 000	66 450 000	10 200 000	-	10 200 000
<u>Sous-total</u>			14 650 000	62 000 000	66 450 000	10 200 000	-	10 200 000
CERTIFICATS DE LEASING								
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2015	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2013	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 2/2013	3 000 000	En bloc le 25/02/2013	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	En bloc le 27/01/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	En bloc le 10/02/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 5/2013	3 000 000	En bloc le 31/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	En bloc le 11/02/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	En bloc le 24/02/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	En bloc le 17/03/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	En bloc le 24/03/2014	-	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	En bloc le 30/03/2014	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
<u>Sous-total</u>			26 000 000	18 000 000	6 000 000	38 000 000	1 000 000	37 000 000
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING			40 650 000	80 000 000	72 450 000	48 200 000	1 000 000	47 200 000
TOTAL GENERAL			275 704 549	171 260 000	157 657 988	289 306 561	165 037 234	124 269 327

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	86 866	107 986
- Effets à payer	446 697	575 701
- Factures non parvenues	10 750	-
<u>Sous total</u>	544 313	683 687
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 515 216	2 384 605
- Effets à payer	4 036 683	12 605 110
- Retenues de garanties	99 335	95 776
- Factures non parvenues	-	109 346
<u>Sous total</u>	5 651 235	15 194 837
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	6 195 548	15 878 524

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Personnel, provisions pour congés payés	277 992	269 048
- Personnel, autres charges à payer	297 287	291 715
- Etat, retenues sur salaires	15 541	36 230
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	221 729	211 969
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	35 317	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	13 484	26 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	54 648	506 994
- Etat, autres impôts et taxes à payer	13 923	16 713
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 340	8 071
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	32 094	20 698
- CNSS	119 110	133 682
- CAVIS	4 665	13 939
- CNAM	9 703	10 948
- Etat, TVA à payer	682 133	124 384
- Assurance Groupe	20 799	19 449
- Assurance Vie	6 344	-
- Autres comptes créditeurs	97 665	88 937
- Avance sur cessions de titre immobilisés	80 708	-
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	49 280	47 990
- Prestataires Recouvrement	153 318	128 175
- Prestataires Assurances	969 070	1 104 038
- Diverses Charges à payer	380 412	291 825
- Autres produits constatés d'avance	8 105	8 793
- Compte d'attente	668 455	-
- Provisions pour divers risques	30 000	30 000
<u>Total</u>	4 250 121	3 390 348

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Capital social	(A)	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(B)	2 500 000	2 447 865
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements		16 994 000	12 070 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 437 586	1 318 727
- Actions propres	(D)	(2 366 762)	(979 927)
- Résultats reportés		509 321	265 639
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>45 824 145</u>	<u>41 872 304</u>
Résultat de l'exercice		8 566 851	9 108 340
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>54 390 996</u>	<u>50 980 644</u>
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,713	1,822

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2013, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 mai 2011, a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans, se terminant avec l'Assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice 2013. Elle a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 10% du total des actions composant le capital.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2012	53 971	979 927
Achats de l'exercice	98 635	1 386 835
Solde au 31 décembre 2013	152 606	2 366 762

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2013, 3,05% du capital social.

(*) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 27.820.171 et se détaillent comme suit :

- Réserve extraordinaire	1 750 000
- Réserves pour réinvestissements	16 994 000
- Résultats reportés	509 321
- Résultat de l'exercice	8 566 851

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2013
 (exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							29 483			29 483
Divers					(71 281)		6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000		3 932 205		(9 108 340)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(1 386 835)		(1 386 835)
Encaissement dividendes sur actions propres							61 477			61 477
Prélèvements sur fonds social					(81 141)					(81 141)
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851	8 566 851
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	-	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Intérêts de leasing	30 627 671	29 664 171
- Intérêts de retard	2 137 434	1 993 125
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	282 235	346 402
- Autres	537 274	261 446
Total	<u>33 584 613</u>	<u>32 265 144</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	363 535	507 042
Intérêts de retard antérieurs	195 656	159 873
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(442 356)	(600 419)
Intérêts de retard	(313 269)	(307 971)
Variation des produits réservés	<u>(196 434)</u>	<u>(241 475)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>33 388 179</u>	<u>32 023 669</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	317 003 675	309 311 686
. A la fin de la période	320 959 985	317 003 675
. Moyenne (D)	318 981 830	313 157 680
- Intérêts de la période (C)	30 627 671	29 664 171
- Taux moyen (C) / (D)	9,60%	9,47%

NOTE 16 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Intérêts des emprunts obligataires		7 276 300	7 676 061
- Intérêts des crédits des banques locales		5 431 138	3 658 962
- Intérêts des crédits des banques étrangères		803 386	300 759
- Intérêts des autres opérations de financement		3 187 788	2 736 904
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		246 536	279 799
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	16 945 149	14 652 485
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(117 939)	(144 373)
- Autres charges financières		27 687	21 194
<u>Total des autres charges financières</u>		(90 252)	(123 179)
<u>Total général</u>		16 854 897	14 529 306
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		275 704 549	268 498 157
. A la fin de l'exercice		289 306 561	275 704 549
. Moyenne	(B)	282 505 555	272 101 353
- Taux moyen (A) / (B)		6,00%	5,38%

NOTE 17 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Intérêts des comptes courants		13 499	13 483
- Plus values sur cession des titres immobilisés		380 085	223 399
- Dividendes		165 206	187 926
- Moins values sur titres SICAV		-	(156 481)
- Moins values sur cession des actions cotées		(968)	-
- Plus values sur titres SICAV		17 540	18 953
- Plus values sur cession des actions cotées		236	-
- Autres produits financiers		98 434	73 141
<u>Total</u>		674 033	360 421

NOTE 18 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Salaires et complément de salaires	2 823 195	2 759 069
- Charges connexes aux salaires	79 113	91 094
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	456 642	452 950
- Autres charges sociales	101 021	90 516
<u>Total</u>	<u>3 459 972</u>	<u>3 393 629</u>

NOTE 19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	7 584
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	421 483	398 369
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	35 551
<u>Total</u>	<u>421 483</u>	<u>441 504</u>

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Achat de matières et fournitures	197 153	162 554
<u>Total des achats</u>	<u>197 153</u>	<u>162 554</u>
- Sous-traitance générale	30 467	28 255
- Locations	133 979	76 824
- Entretien et réparations	183 754	178 327
- Primes d'assurances	45 148	45 903
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>393 348</u>	<u>329 310</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	94 831	97 233
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	181 932	162 977
- Publicités, publications, relations publiques	142 064	213 693
- Déplacements, missions et réceptions	43 624	51 924
- Frais postaux et de télécommunications	137 998	150 047
- Services bancaires et assimilés	170 786	158 079
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>771 235</u>	<u>833 953</u>
- Jetons de présence	63 000	63 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000
- Rémunération comité de risque	15 000	15 000
- Rémunération comité de crédit	15 000	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>108 000</u>	<u>108 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	83 514	52 263
- T.C.L.	84 406	73 473
- Droits d'enregistrement et de timbres	2 295	13 977
- Autres impôts et taxes	34 205	25 818
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>204 420</u>	<u>165 532</u>
<u>Total général</u>	<u>1 674 156</u>	<u>1 599 348</u>

NOTE 21 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 256 416	6 671 817
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 498 138)	(4 939 051)
- Créances radiées	1 135 700	252 621
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 022 695)	(232 833)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(94 649)	(8 123)
- Intérêts de retard antérieurs	(18 356)	(4 540)
- Encaissement sur créances radiées	(45 000)	(130 500)
<u>Total</u>	<u>1 713 277</u>	<u>1 609 391</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX AUTRES PROVISIONS

Les dotations (reprises) nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	13 804	13 945
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	40 579	80 000
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(60 000)	(60 000)
	<u>(5 617)</u>	<u>33 945</u>

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	81 955	27 550
- Apurement de comptes	285 979	115 194
- Autres gains sur éléments exceptionnels	707	69 868
<u>Total</u>	<u>368 641</u>	<u>212 612</u>

NOTE 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	553
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	182	74
- Pénalités de retard	3 441	1 224
<u>Total</u>	<u>3 623</u>	<u>1 851</u>

NOTE 25 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Bénéfice comptable	10 693 809	11 405 981
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 256 416	6 671 817
- Dotations aux provisions des autres actifs	13 804	13 945
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	37 000	80 000
- Reprises sur provisions fiscales 2009	-	7 131 799
- Reprises sur provisions fiscales 2010	7 467 712	2 778 657
- Reprises sur provisions fiscales 2011	511 528	1 458 396
- Reprises sur provisions fiscales 2012	2 226 076	-
- Provisions pour congés payés 2013/2012	277 992	269 048
- Jetons de présence excédentaires	27 000	22 000
- Diverses charges non déductibles	79 673	65 766
- Moins values non déductibles sur titre SICAV	-	156 481
A déduire		
- Provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	5 943 655	6 196 968
- Reprises sur provisions comptables	4 261 661	5 171 884
- Provisions pour congés payés 2012/2011	269 048	275 124
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	60 000	60 000
- Dividendes	165 206	187 926
- Plus value sur cession d'actions cotées	236	-
- Plus value latentes sur cession SICAV	-	1 969
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	15 891 204	18 160 020
Provisions pour créances douteuses 100%	5 256 416	6 671 817
<u>Bénéfice fiscal</u>	10 634 788	11 488 203
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société CIL SICAR	1 840 000	3 910 000
* SPI SWEET HOME	-	64 000
* SPI LE CAPITOLE	-	50 000
* Société MEDI CARS	-	900 000
* Société GRAFI PRINT	50 000	-
* Société LA GRIFFE	500 000	-
* Reliquat à investir	2 170 000	-
<u>Bénéfice imposable</u>	6 074 788	6 564 203
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 126 958	2 297 641
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	2 067 877	1 788 940
- Retenues à la source	4 433	1 707
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	54 648	506 994

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	23 750 098	20 390 357
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(24 372 052)	(23 750 098)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 435 623)	(2 700 533)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 876 416	2 435 623
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(225 325)	(960 652)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	192 325	225 325
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 335 304)	(1 327 830)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 363 677	1 335 304
- TVA collectée	+		31 118 340	29 326 733
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(820 799)	(948 363)
- Remboursement principal	+	Note 5	157 800 433	147 065 752
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	33 584 613	32 265 144
- Autres produits d'exploitation	+		384 746	418 255
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(1 135 700)	(252 621)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 21	45 000	130 500
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	449 110	9 996
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(509 679)	(537 576)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(407 083)	(1 000 048)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	522 212	437 622
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(663 421)	(522 212)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	37 341	190 489
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	9 336 448	13 805 849
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>229 555 773</u>	<u>216 037 017</u>

NOTE 27 : INVESTISSEMENTS DANS LES CONTRATS DE LEASING

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	15 194 837	9 520 046
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(5 651 235)	(15 194 837)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 9	(91 650)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 9	146 150	91 650
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	172 301 564	166 134 617
- TVA sur investissements	+		22 873 679	23 016 946
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	26 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(13 484)	(26 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>204 786 612</u>	<u>183 450 522</u>

NOTE 28 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	683 687	339 389
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(544 313)	(683 687)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	269 048	275 124
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(277 992)	(269 048)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	291 715	271 225
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(297 287)	(291 715)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	36 230	10 787
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(15 541)	(36 230)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	211 969	219 682
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(221 729)	(211 969)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	133 682	123 895
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(119 110)	(133 682)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	13 939	11 520
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(4 665)	(13 939)
- CNAM en début de période	+	Note 13	10 948	10 159
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(9 703)	(10 948)
- Assurances groupe et vie en début de période	+	Note 13	19 449	18 580
- Assurances groupe et vie en fin de période	-	Note 13	(27 143)	(19 449)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	47 990	50 223
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(49 280)	(47 990)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	291 825	215 539
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(380 412)	(291 825)
- TVA, payée sur biens et services	+		251 919	205 162
- Charges de personnel	+	Note 18	3 459 972	3 393 629
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	1 674 156	1 599 349
- Impôts et taxes	-	Note 20	(204 420)	(165 532)
- Charges à répartir	+	Note 9	22 500	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>5 267 434</u>	<u>4 568 247</u>

NOTE 29 : INTERETS PAYES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	258 518	163 109
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(99 507)	(247 358)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	208 931	99 507
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	-	1 370
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(35 317)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	4 388 590	4 679 944
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(4 380 077)	(4 388 590)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	880 219	849 841
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(1 443 449)	(880 219)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	134 422	36 202
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(147 828)	(134 422)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	463 509	374 522
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(536 910)	(463 509)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	16 854 897	14 529 306
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(246 536)	(279 799)
<u>Intérêts payés</u>			<u>16 299 463</u>	<u>14 339 904</u>

NOTE 30 : IMPOTS PAYES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	506 994	535 259
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(54 648)	(506 994)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	16 713	11 793
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(13 923)	(16 713)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	8 071	8 254
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(8 340)	(8 071)
- TVA payée	+		6 668 637	5 337 281
- Impôts et taxes	+	Note 20	204 420	165 532
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 126 958	2 297 641
<u>Impôts payés</u>			<u>9 454 882</u>	<u>7 823 981</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	315 446	154 503
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>315 446</u>	<u>154 503</u>

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	Note 24	-	(553)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	1 163	675
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	81 955	27 550
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>83 118</u>	<u>27 672</u>

NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	7 200 000	2 144 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>7 200 000</u>	<u>2 144 000</u>

NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 391 580	1 159 260
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 17	380 085	223 399
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	-	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	(296 000)	-
- Avances sur cession titre immobilisés en début de période	-	Note 13	-	-
- Avances sur cession titre immobilisés en fin de période	+	Note 13	80 708	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 556 373</u>	<u>1 382 659</u>

NOTE 35 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dividendes payés	+	Note 14	3 750 000	3 750 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 14	(61 477)	(29 483)
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	20 698	11 632
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(32 094)	(20 698)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	81 141	71 281
			<u>3 758 268</u>	<u>3 782 732</u>

Dividendes et autres distributions

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(942 250)	(769 350)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	433 152	296 855
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	1 101 306	647 306
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(1 198 852)	(1 101 306)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	36 701	41 404
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(46 310)	(36 701)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	226 695	259 074
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(250 317)	(226 695)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	14 411	564
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(6 465)	(14 411)
- Comptes d'attente en début de période	-	Note 13	-	-
- Comptes d'attente en fin de période	+	Note 13	668 455	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	-	(65 290)
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	-	-
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	1 392 428	-
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	-	(1 392 428)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(217 112)	(272 115)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	250 983	217 112
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 104 038)	(2 363 256)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	969 070	1 104 038
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(8 793)	(7 280)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	8 105	8 793
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	293 948	137 022
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	286 686	185 062
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(3 623)	(1 298)
			<u>1 904 182</u>	<u>(3 352 898)</u>

Autres flux de trésorerie

NOTE 37 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

• **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par la CIL, certaines opérations de mise en place de billets de trésorerie ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2013 s'élèvent à 272 578 DT en HT et la charge supportée par la CIL s'élève à 60 067 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer au titre de 2013 est de 40 625 DT en HT.

• **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2013, la CIL a mis en force un contrat de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 2,46% du capital, pour une durée de 4 ans et à un taux d'intérêt de 10%, portant sur le financement de divers équipements hôteliers d'une valeur totale de 86 527 DT.

Au 31/12/2013, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 983 586 DT.

Au cours de l'année 2013, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 34 902 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

• **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain. Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2013 à 286 243 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2013, des intérêts pour un montant de D : 13 499.

- **CIL SICAR**

La CIL a réalisé, en 2013, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 12 Février 2013 et échu le 13 Mai 2013, au taux facial de 6,10%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 22 531.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 30 Juillet 2013 et échu le 28 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 31 980.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 13 Mai 2013 et échu le 21 Août 2013, au taux facial de 6,3%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 25 799.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 10 Décembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 15 990.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 11 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 5 387.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 11 Octobre 2013 et échu le 20 Novembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 7 170.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 28 Octobre 2013 et échu le 27 Novembre 2013, au taux facial de 6,55%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 10 857.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 20 Novembre 2013 et à échoir le 19 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 7 502.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2 000 000, émis le 27 Novembre 2013 et à échoir le 26 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 12 442.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 10 Décembre 2013 et à échoir le 10 Mars 2014, au taux facial de 6,6%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à D : 3 788.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2013 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 266 049 ;
- ✓ La prise en charge des charges sociales pour D : 19 549.

- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

Les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 22 370, dont D : 2 040 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

NOTE 38 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 mars 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

5 - 2 - 6 – Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 363.511.299 DT et un bénéfice net de 8.566.851 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes d'actions émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, les comptes d'obligations étant en cours de régularisation conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

3- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

▪ La CIL a réalisé, en 2013, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.500.000 DT, émis le 12 Février 2013 et échu le 13 Mai 2013, au taux facial de 6,10%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 22.531 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 30 Juillet 2013 et échu le 28 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 31.980 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.500.000 DT, émis le 13 Mai 2013 et échu le 21 Août 2013, au taux facial de 6,3%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 25.799 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 10 Décembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 15.990 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Septembre 2013 et échu le 11 Octobre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 5.387 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 11 Octobre 2013 et échu le 20 Novembre 2013, au taux facial de 6,5%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7.170 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 28 Octobre 2013 et échu le 27 Novembre 2013, au taux facial de 6,55%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 10.857 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 20 Novembre 2013 et à échoir le 19 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 7.502 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 2.000.000 DT, émis le 27 Novembre 2013 et à échoir le 26 Janvier 2014, au taux facial de 6,66%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 12.442 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de 1.000.000 DT, émis le 10 Décembre 2013 et à échoir le 10 Mars 2014, au taux facial de 6,6%. Le montant des intérêts supportés en 2013 s'élève à 3.788 DT.
- La CIL a réalisé, en 2013, des opérations d'achat de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital).
Les honoraires prélevés par la CGI à titre de frais de négociation boursière ainsi qu'à titre d'autres opérations s'élèvent à 19.926 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.
 - La Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital) a procédé à la mise en place de billets de trésorerie au profit de la CIL.
A ce titre, les commissions sur placement de billets de trésorerie facturés par la CGI s'élèvent en 2013 à 15.150 DT. La CIL a constaté une charge au titre de ces frais d'égale montant.

- La CIL a émis, en 2013, deux emprunts obligataires CIL 2012/2 (clôturé en 2013) et CIL 2013, et ce par l'entremise de son intermédiaire en bourse, à savoir la Compagnie Générale d'Investissement CGI (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital).

L'élaboration des documents de référence, des notes d'opérations et le placement des obligations a donné lieu, en 2013, au prélèvement par ledit intermédiaire en bourse des rémunérations suivantes :

Nature de la rémunération	C.G.I
Rémunérations sur émission d'emprunts obligataires (*)	
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2012-2	100.000 DT
Honoraires & Commissions de placement de l'emprunt CIL 2013	127.500 DT

(*) Inscrites en charges reportées et dont 14.991 DT rapportés au résultat de l'exercice 2013.

- La convention de tenue du registre des actionnaires de la CIL conclue avec la Compagnie Générale d'Investissement (dans laquelle la CIL détient 98,53% du capital) prévoit une rémunération annuelle forfaitaire, revenant à la CGI, de 10.000 DT.

La CIL a, ainsi, supporté, en 2013, une charge d'égal montant.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2013 à 286.243 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2013, des intérêts pour un montant de 13.499 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 24 Mai 2011, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général.

Le montant de cette rémunération est de D : 285 598 DT dont D : 19 549 de charges sociales.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

▪ Sur autorisation du Conseil d'Administration réuni le 05 Avril 2012, le Directeur Général Adjoint continue, après son départ à la retraite, à assurer ses fonctions au sein de la CIL, moyennant la prise en charge par cette dernière de 90% du total de ses rémunérations, toutes charges comprises, servies par la société CIL SICAR, dans laquelle il assure la fonction de Président Directeur Général.

A ce titre, les charges supportées par la CIL en 2013, au titre de la rémunération du Directeur Général Adjoint s'élèvent à 201 327 DT dont 18 357 DT de charges sociales et fiscales.

Les charges supportées par la CIL SICAR se sont élevées à D : 22 370, dont D : 2 040 de charges sociales et fiscales.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



5 - 2 - 7 – Les engagements financiers au 31 décembre 2013

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré	-			-		
g) engagements par signature ¹	13 385 360	13 385 360				
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 631 417	37 631 417				
TOTAL	51 016 777	51 016 777				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	153 756 278	153 756 278				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	-	-				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	47 314 793	47 047 985		266 808		
f) Valeur résiduelle						
g) Valeur des biens objet de leasing	253 699 377	253 531 843		167 534		
TOTAL	454 770 448	454 336 106		434 342		
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	10 000 000	10 000 000				
Engagements reçus des banques non résidentes non encore encaissé	1 000 000	1 000 000				
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	11 000 000	11 000 000				

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2013.

5 - 2 - 8 – Encours des crédits contractés par la CIL au 31 décembre 2013

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2013	Encours au 31-12-2012
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	4 000 000	8 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	8 000 000	12 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	18 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,5%	5 ans	18 000 000	24 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+ 1,25% ou fixe 6,0%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2012/2	20 000 000	22/02/2018	TMM+ 1,75% ou fixe 6,5%	5 ans	20 000 000	9 240 000
CIL 2013/1	13 000 000	6/12/2020	7,25%	7 ans (2 années de grâce)	13 000 000	-
CIL 2013/1	8 500 000	6/12/2020	7%	5 ans	8 500 000	-
Total	221 500 000	-	-	-	125 500 000	127 240 000

5 - 2 - 9 – Encours des emprunts bancaires au 31 décembre 2013

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2013
BANQUES LOCALES					
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	1 000 000
BT 2009	4 500 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	2 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	6 ans	5 714 286
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	3 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	3 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	TMM+1	Trimestriellement (2011-2016)	-	750 000
BT (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
BIAT 2012	5 000 000	TMM+1.35	Annuellement (2012-2016)	4 ans	3 000 000
ATB 2012	2 000 000	TMM+1.5	Annuellement (2013-2017)	4 ans	1 600 000
AMEN BANK 2012	7 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BIAT (2012/1)	3 000 000	TMM+1.375	Sur 2 tranches en 2013 et 2014	-	1 500 000
BIAT (2012/2)	7 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2013-2017)	4 ans	5 600 000
BTK 2012	4 000 000	TMM+1.95	Annuellement (2013-2017)	4 ans	3 200 000
AMEN BANK (1/2013)	2 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2014-2018)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (4/2013)	1 000 000	TMM+1.4	Annuellement (2014-2018)	4 ans	1 000 000
BIAT (1/2013)	4 000 000	TMM+1.5	Annuellement (2014-2015)	1 an	4 000 000
BIAT (2/2013)	5 000 000	TMM+1.8	Annuellement (2014-2018)	4 ans	5 000 000
ATB (1/2013)	5 000 000	TMM+1.9	Annuellement (2013-2018)	5 ans	4 500 000
AMEN BANK (5/2013)	10 000 000	TMM+1.8	Annuellement (2014-2018)	4 ans	10 000 000
BIAT (3/2013)	2 000 000	TMM+1.5	Annuellement (2014-2015)	1 an	2 000 000
BIAT (4/2013)	6 000 000	TMM+1.75	Annuellement (2014-2018)	4 ans	6 000 000
AMEN BANK (7/2013)	3 000 000	TMM+2	En totalité le 02/02/2014	-	3 000 000
AMEN BANK (8/2013)	3 000 000	TMM+2	Annuellement (2014-2016)	2 ans	3 000 000
AMEN BANK (9/2013)	3 000 000	TMM+2	En totalité le 02/03/2014	-	3 000 000
					92 364 286
BANQUES ETRANGERES					
B.E.I 2012	10 357 175	1.179%-1.878%	Semestriellement (2012-2019)	7ans	8 242 275
BIRD	10 000 000	4.15%	Semestriellement (2015-2022)	7 ans	10 000 000
BAD	5 000 000	4.7%	Semestriellement (2016-2022)	6 ans	5 000 000
Sous Total					23 242 275
Total					115 606 561

5 - 2 - 10 – Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la CIL au 31 décembre 2013

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
FIDELITY SICAV	1 000 000	29/01/14	Sans
HELION DEF	200 000	02/02/14	Sans
HELION MONEO	500 000	26/02/14	Sans
ATTIJARI OBLIGA	1 000 000	17/01/14	Sans
TES	1 500 000	17/02/14	Sans
CIL SICAR	2 000 000	26/01/14	Sans
CIL SICAR	1 000 000	19/01/14	Sans
ATTIJARI OBLIGA	2 000 000	09/03/14	Sans
CIL SICAR	1 000 000	10/03/14	Sans
Sous – Total	10 200 000		
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	27/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/2015	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 3/2013	1 000 000	27/01/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 4/2013	2 000 000	10/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 5/2013	3 000 000	31/05/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 6/2013	3 000 000	11/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 7/2013	2 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 8/2013	1 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 9/2013	1 000 000	24/02/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 10/2013	2 000 000	17/03/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 11/2013	1 000 000	24/03/2014	Sans
Certificat ZITOUNA BANK 12/2013	2 000 000	30/03/2014	Sans
Sous – Total	38 000 000		
Total	48 200 000		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/15	Sans
Total	1 000 000		

5 - 2 - 11 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2013

PRODUITS			CHARGES				SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	
	2013	2012		2013	2012		2013	2012	
Intérêts de leasing	30 627 671	29 664 171	Intérêts et charges assimilés	16 854 897	14 529 306				
Intérêts de retard	2 137 434	1 993 125							
Variation des produits réservés	(196 434)	(241 475)							
Produits accessoires	1 204 255	1 026 103							
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>33 772 926</u>	<u>32 441 924</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>16 854 897</u>	<u>14 529 306</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>16 918 029</u>	<u>17 912 618</u>	
Marge commerciale (PNB)	16 918 029	17 912 618	Autres charges d'exploitation	1 674 156	1 599 348				
Produits des placements	674 033	360 421	Charges de personnel	3 459 972	3 393 629				
<u>Sous total</u>	<u>17 592 061</u>	<u>18 273 039</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 134 128</u>	<u>4 992 977</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>12 457 933</u>	<u>13 280 062</u>	
Excédent brut d'exploitation	12 457 933	13 280 062	Dotations aux amortissements	421 483	441 504				
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :						
- Suite au recouvrement des créances	3 498 138	4 939 051	- Pour dépréciation des créances	5 256 416	6 671 817				
- pour risques et charges			- Dotations aux provisions collectives						
- Suite à la radiation de créances	1 135 700	245 496	- Pour dépréciation des immobilisations financières	40 579	80 000				
- Pour dépréciation des immobilisations financières			- Pour dépréciation des autres actifs	13 804	13 945				
- Pour dépréciation des titres de participations			- pour risques et charges						
- Pour dépréciation des autres actifs	60 000	60 000	Créances radiées	1 135 700	252 621				
- pour risques et charges			Autres pertes ordinaires	3 623	1 851				
Encaissement sur créances radiées	45 000	130 500	Impôts sur les bénéfices	2 126 958	2 297 641				
Autres produits ordinaires	368 641	212 612							
<u>Sous total</u>	<u>17 565 413</u>	<u>18 867 720</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 998 562</u>	<u>9 759 380</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>8 566 851</u>	<u>9 108 340</u>	
						<u>Résultat net</u>	<u>8 566 851</u>	<u>9 108 340</u>	

5 - 2 - 12 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2013

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	1 190 008	500 000	754 145	(410 226)	8 203 155	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(562 980)		(562 980)
Encaissement dividendes sur actions propres							29 483			29 483
Divers					(71 281)		6 720	(6 720)		(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340	9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	1 318 727	-	265 639	(979 927)	9 108 340	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000	200 000		3 932 205		(9 108 340)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres								(1 386 835)		(1 386 835)
Encaissement dividendes sur actions propres							61 477			61 477
Prélèvements sur fonds social					(81 141)					(81 141)
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851	8 566 851
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 587	-	509 320	(2 366 762)	8 566 851	54 390 996

5 - 2 - 13 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation

En dinars	2013	2012	2011
Intérêts et produits de leasing	33 388 179	32 023 669	31 144 496
Produit net	17 592 061	18 273 038	17 067 763
Résultat d'exploitation avant provisions	12 036 451	12 838 556	10 090 322
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produits de leasing par action	6,678	6,405	6,229
Produit net par action	3,518	3,655	3,414
Résultat d'exploitation par action	2,407	2,568	2,018

5 - 2 - 14 – Evolution du résultat net

En dinars	2013	2012	2011
Résultat avant impôt	10 693 809	11 405 981	10 220 801
Résultat net d'impôt	8 566 851	9 108 340	8 203 155
Capital social	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action avant impôt	2,139	2,281	2,044
Résultat par action net d'impôt	1,713	1,822	1,641
Résultat avant impôt / capital social	42,78%	45,62%	40,88%
Résultat net d'impôt / capital social	34,27%	36,43%	32,81%

5 - 2 - 15 – Evolution des dividendes

	2013	2012	2011
Montant global	3 750 000	3 750 000	3 750 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,750
% du nominal	15,0%	15,0%	15,0%
Date de paiement	-	30/05/2013	31/05/2012

5 - 2 - 16 – Evolution de la marge brute d'autofinancement

En dinars	2013	2012	2011
Résultat net	8 566 851	9 108 340	8 203 155
Dotations aux amortissements	421 483	441 504	450 282
Dotations nettes aux provisions	1 707 660	1 643 336	1 841 740
Marge brute d'autofinancement	10 695 994	11 193 180	10 495 177

5 - 2 - 17 – Indicateurs de gestion et ratios

Désignation	31-déc-13	31-déc-12	31-déc-11
Indicateurs de gestion (en Milliers de dinars)			
Résultat net de la période (1)	8 567	9 108	8 203
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	347 550	338 805	327 285
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	360 806	365 729	341 734*
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 824	41 872	38 024
Capitaux propres avant affectation	54 391	50 981	46 227
Créances sur la clientèle	327 545	322 176	313 952
Créances classées (4)	26 984	26 755	23 796
Produits réservés (5)	2 205	2 122	1 734
Total provisions (6)	17 171	16 435	14 935
Emprunts et ressources spéciales (7)	295 606	281 472	274 191
Total bilan	363 511	354 382	338 858
Charges financières (8)	16 855	14 529	14 899
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	5 556	5 434	5 136
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12,70%	11,45%	11,13%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	18,70%	21,75%	21,57%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,48%	7,32%	6,96%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	71,80%	69,36%	70,05%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	7,76%	7,90%	7,27%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	17,91%	16,71%	16,16%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	14,96%	14,39%	13,64%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	81,32%	79,43%	80,92%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,11%	90,91%	92,65%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	91,19%	88,19%	88,50%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	19,67%	18,57%	18,14%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	38,39%	43,64%	44,89%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	31,58%	29,74%	30,09%
Provisions nettes/Produits nets	9,71%	8,99%	10,79%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	18,70%	21,75%	21,57%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,36%	2,57%	2,42%
Résultat net/Produits nets	48,70%	49,85%	48,06%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	10,19%	9,94%	9,92%
Produits nets/Total bilan	4,84%	5,16%	5,04%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Objet Social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.
La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 14 mars 2014

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014/1 »

De 10 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 000 000 de dinars divisé en 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,20% et/ou TMM+1,90%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 8/04/2014
Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/05/2013
Décision du Conseil d'Administration du 18/03/2014

Visa du CMF n°..... 14-0059 du 18 AVR. 2014

Notice légale publiée au JORT n°..... 50 du 26/04/2014

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres)..... obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2014/1 » au prix de cent (100) dinars par obligation à :

Taux fixe 7,20 % et / ou Taux variable TMM+1,90%.

Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 juillet 2014**. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **15 juillet 2014** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « CIL 2013 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces.....
- par chèque n°..... du tiré sur Agence.....
- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°..... ouvert à

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :

..... obligations à taux fixe 5 ans à 7,20%
..... obligations à taux variable (5 ans à TMM+1,90%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le.....

Signature (3)

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Copie

Objet Social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.
 La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation
 FITCH RATING le 14 mars 2014

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014/1 »

De 10 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 000 000 de dinars divisé en 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,20% et/ou TMM+1,90%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 8/04/2014
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/05/2013
 Décision du Conseil d'Administration du 18/03/2014

Visa du CMF n° du 18 AVR. 2014.....

Notice légale publiée au JORT n° 50 du 26/04/2014

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres)..... obligations nominatives de l'emprunt « CIL 2014/1 » au prix de cent (100) dinars par obligation à:

Taux fixe 7,20 % et / ou Taux variable TMM+1,90%.

Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 juillet 2014**. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **15 juillet 2014** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « CIL 2013 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces.....

- par chèque n° du tiré sur Agence.....

- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :

..... obligations à taux fixe 5 ans à 7,20%

..... obligations à taux variable (5 ans à TMM+1,90%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche

A Tunis, le.....

Signature (3)

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »